



Intervention de la France au Mali : L'Etat guerrier

Par [Djamel Labidi](#)

Mondialisation.ca, 17 janvier 2013

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Une intervention militaire française en chasse une autre: Côte d'Ivoire, puis Libye, puis Mali, sans parler de la volonté appuyée d'intervenir en Syrie. Les troupes françaises ont à peine commencé à quitter l'Afghanistan qu'elles interviennent de nouveau au Mali.

La France apparaît ainsi, actuellement, comme le pays le plus agressif de la planète. Même les USA paraissent, en comparaison, plus réservés, dans le rôle de gendarme. Et s'il y a une distribution des tâches dans ce rôle, on peut dire que la France fait preuve dans le sien d'un zèle particulier.

C'est inquiétant. Car cet Etat par deux fois, en Libye et maintenant au Mali, est venu, avec ses armées, aux frontières de l'Algérie et des pays du Maghreb. Chaque Algérien, chaque Nord-Africain, ressent cette inquiétude, celle d'avoir en face, de l'autre côté de la méditerranée, un Etat guerrier.

François Hollande est célébré en France comme «un chef de guerre». Sur tous les médias français, journaux, radios, télévisions, on proclame qu'il «est vraiment devenu président de la république maintenant qu'il a déclenché une guerre». Comme le président Bush après la guerre contre l'Irak, et comme le président Obama, sacré «chef de guerre» après avoir fait tuer Ben Laden, ou comme le président Sarkozy après l'attaque contre la Libye. Non pas Président de la république respecté parce qu'il a réglé des problèmes économiques, des problèmes sociaux, parce qu'il est un homme de paix, mais parce qu'il a déclenché une guerre.

On reste songeur devant une telle vision, devant cette culture belliqueuse, devant «cette civilisation» qui nous ramène aux temps où les Consuls et Césars ne devenaient légitimes et populaires, à Rome, qu'au retour d'une expédition victorieuse, à l'époque où les rois ne le devenaient réellement qu'après avoir conquis de nouveaux territoires, et où ils demandaient à leurs vassaux d'envoyer des contingents pour la guerre, comme l'injonction en est faite aujourd'hui par la France au Tchad, au Niger, au Sénégal, au Togo, au Bénin à la Côte d'Ivoire, et à d'autres pays africains. C'est l'union sacrée autour du nouveau «chef de guerre», François Hollande.

C'est, de la gauche jusqu'à à l'extrême droite française, l'unanimité de la classe politique française pour l'intervention militaire. Un tel unanimisme, une démocratie aussi verrouillée, a des allures de totalitarisme.

Les socialistes français retrouvent leurs premiers amours, et les parfums enivrants du chauvinisme de gauche et des expéditions vers des lieux aux noms exotiques: Tombouctou, Gao, le Sahara. Beaucoup d'intellectuels français les suivent. Comme cela avait été le cas pour la Libye, ils sont pris d'excitation guerrière, d'émotion et de fierté patriotiques devant

le spectacle des avions «Rafale» qui décollent et celui du déploiement martial de leurs forces armées.

De joie, l'un d'eux s'écrie: « Pour tous ceux qui parlaient de décadence française, c'est la preuve que nous sommes toujours un grand pays car nous sommes capables d'intervenir.» (Nicolas Domenach, Chaîne ITélé, émission «ça se dispute», 12 janvier 2013). La communauté malienne en France se voit soudain entourée de sollicitude. Elle en est étonnée et même gênée. Pourvu que ça dure. Les médias français découvrent avec tendresse que la ville française de Montreuil est, après Bamako, la seconde ville malienne par sa population originaire de ce pays.

Le parti français, le «Front National», juge cette intervention légitime, d'autant plus « qu'elle concerne, dit-il, un pays francophone ». Les émigrés maliens ne sont plus donc, pour le moment, des « émigrés qui envahissent la France et viennent manger le pain des français». On pressent déjà des tentatives pour opposer Arabes et Africains dans l'immigration française, Afrique du Nord et Afrique noire, mais ce sera difficile tant la solidarité maghrebo-africaine est grande.

Bref, peu de voix se font entendre, en France, pour dénoncer l'intervention militaire, ou alors elles sont difficilement audibles. Aujourd'hui, pour l'instant, le principal reproche fait au Président François Hollande par le leader du Front de gauche, J.F. Mélenchon, ainsi que par les représentants du parti communiste français et de la gauche écologique c'est de ne pas avoir convoqué le parlement avant d'avoir décidé de la guerre. A quoi le gouvernement français répond superbement qu'il n'en avait pas le temps et qu'il «fallait agir vite».

Cet argument, «qu'il fallait agir vite» est trop souvent répété, asséné sur tous les médias français pour ne pas en devenir suspect. Il rappelle, le même, utilisé pour la Libye, lorsqu'on criait qu'il fallait vite intervenir à Benghazi, pour éviter un massacre. On sait comment cette justification s'est avérée mensongère et d'où est finalement venu le massacre. Il semble, en réalité, que l'armée malienne avaient lancé des opérations sur la route menant à la ville de Mobti et en direction de la ville de Douentza, dès la journée de Lundi 7 Janvier (1). Ces opérations, organisées en coordination avec le commandement français, avaient pour but, selon des experts occidentaux, de faire sortir les colonnes de pick-up des groupes rebelles de leurs bases et des villes afin de les bombarder en rase campagne et de permettre ainsi à l'aviation française d'intervenir. La version officielle française vise donc à justifier la précipitation de l'intervention française et à en cacher les véritables raisons. Affaire donc à suivre, tant la gestion de ces interventions militaires par le mensonge est devenue coutumière.

LA LÉGITIMATION

Il est remarquable de voir comment chaque intervention militaire s'entoure d'un discours de légitimation. Chaque fois qu'elle a eu lieu, l'intervention militaire a été proclamée légitime, qu'il s'agisse de défendre un pouvoir contre des groupes armés rebelles comme c'est le cas au Mali, ou, au contraire, de soutenir des groupes armés rebelles contre un pouvoir comme cela a été le cas en Libye ou c'est le cas en Syrie. Le droit d'ingérence n'est en fait que le droit du plus fort. Il ne s'embarrasse pas de cohérence. Mais en aucun cas, les puissances occidentales qui s'en réclament et interviennent, ne mettront leur influence, pourtant grande, au service d'une solution politique, pacifique. L'intervention est toujours violente et elle laisse toujours le pays dévasté, exsangue, meurtri physiquement et moralement, fragile pour longtemps.

Dans le registre de la légitimation, il y a aussi l'argumentaire de la «menace terroriste islamiste». Depuis que le Président Bush a trouvé et désigné ainsi le nouvel ennemi global de l'Occident, l'argument sert «à toutes les sauces», y compris d'ailleurs à des alliances avec ceux désignés auparavant comme «terroristes» lorsque la «realpolitik» l'exige. La référence à la «menace terroriste» offre l'avantage à la fois de n'avoir rien à justifier et de donner une justification à n'importe quoi.

Le président de la République française, François Hollande, et son ministre des affaires étrangères n'ont cessé de répéter, de marteler, qu'il s'agissait, au Mali, de lutter contre «des groupes terroristes criminels». On aura remarqué le pléonasme. Il a pour fonction d'accroître la tension. C'est ainsi qu'un amalgame est fait entre les différents groupes armés «rebelle», et que se trouvent obscurcies les véritables raisons de la crise malienne, et du même coup celles véritables de l'intervention française. Elles sont, ici comme ailleurs, à chercher, banalement hélas, dans le pillage des richesses de la région et dans le maintien de l'influence nécessaire à cet effet.

L'Histoire se répète sur le continent africain..Entre l'an 397 et 398, Gildon, prince Amazigh, se révolta contre la domination romaine et s'allia avec les rebelles donatistes et circoncellions. Il arrêta les exportations de blé d'Afrique du Nord vers Rome.

Celle-ci utilisa contre lui, le fameux poète romain Claudien (un média de l'époque) qui mobilisa, à travers notamment un long poème propagandiste, l'opinion romaine, et déclencha la peur dans l'Empire en faisant croire à la population qu'elle allait connaître la famine. Les méthodes sont les mêmes. Seule la technologie a changé.

La «menace terroriste islamiste» est brandie, comme à la plus belle époque du Président Bush junior. Le thème est repris en boucle par tous les hommes politiques et les médias français ce qui permet, collatéralement, de différer, au nom de «l'union sacrée», les échéances de la grave crise économique, sociale et morale actuelle de la société française ou d'y faire diversion. Mais le thème comporte néanmoins un inconvénient, puisque, depuis, il y a eu le Président Obama et sa nouvelle stratégie envers le monde arabe et musulman, qui consiste à ne plus se contenter de brandir l'épouvantail de l'islamisme. Là se trouve une contradiction et une gêne, qu'on perçoit chez bien des commentateurs français lorsqu'il s'agit de passer du discours sur «le printemps arabe» et de la prise en compte de l'Islam politique à celui de la «menace islamiste».

Dans le registre de la légitimation de l'intervention au Mali, il faut parler, enfin, de la référence à la décision du Conseil de sécurité de l'ONU à ce sujet. Les responsables français s'enveloppent dans celle-ci comme si la France ne faisait que se mettre, par altruisme, au service du droit international. Mais c'est précisément la France qui a fait le siège du Conseil de sécurité pour obtenir une résolution autorisant l'intervention au Mali. Encore que cette intervention prévoyait d'abord de s'efforcer de trouver une solution politique aussi bien aux revendications légitimes des Touaregs du Nord Mali, qu'à la question de la légitimité du pouvoir politique malien, mise à mal par le coup d'Etat récent. Et à ce propos, d'ailleurs, quelle légitimité peut bien avoir un pouvoir qui ne peut se maintenir que par une intervention armée étrangère, laquelle, par ricochet, révèle d'ailleurs, par là même, sa propre illégitimité. Là est la faiblesse originelle de cette intervention militaire française. On peut s'attendre à la voir se révéler de plus en plus au fur et à mesure du développement de la situation.

(1)- Le Quotidien d'Oran, 9 janvier 2013, p 6

Cet article est paru initialement dans [le Quotidien d'Oran](#)

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Djamel Labidi](#), Mondialisation.ca, 2013

Articles Par : [Djamel Labidi](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca